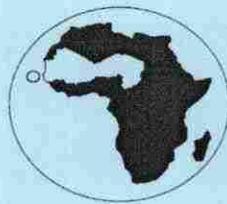


COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE
LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE
SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CILSS

SECRETARIAT EXECUTIF

PROGRAMME MAJEUR POLITIQUE DE SECURITE ALIMENTAIRE
(PMPSA)

UNITE DE PREVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES
(PREGEC)

REUNION REGIONALE SUR LE SUIVI DE LA SITUATION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE AU SAHEL 2001/2002

Nouakchott, République Islamique de Mauritanie,
du 24 au 26 mars 2002

RAPPORT FINAL

Du 24 au 26 mars 2002, s'est tenue à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie, la Rencontre régionale sur le suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel.

Cette rencontre organisée par le CILSS à travers l'Unité de Prévention et de Gestion de crises alimentaires (PREGEC) a enregistré la participation des pays membres du CILSS, des partenaires au développement (USAID, ACDI, MIFRAC), des représentants régionaux (UEMOA, CILSS, FEWS NET, PAM) et la société civile. Cf. liste des participants en annexe.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Moustapha OULD MAOLOUD, Ministre du Développement Rural et de l'Environnement de la République Islamique de Mauritanie, en présence des ministres des Pêches et de l'Economie maritime, de l'hydraulique et de l'Energie, du Commissaire à la sécurité alimentaire, du Secrétaire général du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement et du Représentant du Secrétaire exécutif du CILSS.

Ont également assisté à la cérémonie d'ouverture, les représentants des institutions de Coopération internationale résidentes en Mauritanie.

Dans son discours d'ouverture, le Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, a tout d'abord chaleureusement souhaité la bienvenue aux délégués des Etats membres du CILSS ainsi qu'aux représentants des organismes de Coopération travaillant avec le CILSS.

En rappelant le passé difficile traversé par les pays du CILSS au cours des trois dernières décennies, et qui a entraîné des transformations socio-économiques profondes sur nos sociétés, il a évoqué les conditions dans lesquelles le Cilss a été créé pour mettre en commun les efforts des pays en vue de faire face aux effets de la sécheresse.

La Mauritanie, qui est membre fondateur du CILSS, n'a cessé depuis lors de soutenir les programmes et les initiatives de cette organisation.

En effet, Son Excellence le Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya a joué un rôle d'avant garde depuis le sommet historique de Praia de 1994, qui a approuvé le plan de restructuration et de relance du CILSS, et qui a consacré les objectifs de réalisation de la sécurité alimentaire et de gestion rationnelle des ressources naturelles comme axes fondamentaux de l'action de notre institution commune.

En passant en revue les réalisations du CILSS, il n'a pas manqué de relever les efforts que le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte Contre la Sécheresse dans le Sahel et nos partenaires à la coopération déploient dans le domaine du suivi de la situation agricole et alimentaire dans nos pays, pour éviter l'apparition des crises alimentaires au sein des populations.

C'est dans ce contexte, qu'il a annoncé les objectifs de la présente rencontre, à savoir : l'examen des résultats définitifs de la campagne agricole 2001 - 2002 et l'évaluation de la situation alimentaire dans les zones de déficit alimentaire.

Il a poursuivi en disant que les belles perspectives de récoltes annoncées en septembre et novembre 2001, ne doivent pas occulter les nombreux obstacles et difficultés climatiques et structurelles qui continuent encore de menacer la sécurité alimentaire au Sahel.

Face aux intempéries récemment traversées par le Sénégal, la Mauritanie et la Gambie, Le ministre a exhorté à plus de vigilance et à poursuivre les efforts tendant à favoriser les solutions durables à ces problèmes, à travers l'amélioration constante des politiques et programmes de sécurité alimentaire menés dans nos pays, ayant toujours à l'esprit que la problématique du climat demeure encore posée avec acuité dans notre sous région.

Enfin, il a renouvelé ses souhaits de bienvenue avant de déclarer ouverte la rencontre régionale sur le suivi de la situation agricole et alimentaire dans le Sahel.

Auparavant, le Représentant du Secrétaire Exécutif a d'abord remercié au nom de tous les participants, Son Excellence le Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, le Gouvernement et le peuple mauritaniens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité offerte. Puis, il a annoncé les objectifs et les résultats attendus de la Rencontre.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- faire l'évaluation de la situation agricole et alimentaire dans chaque pays au vu notamment des estimations définitives de la production céréalière 2001/2002 ;
- identifier les zones et populations vulnérables durant la prochaine période de soudure et les actions d'assistance nécessaires.

Les résultats attendus sont :

- une évaluation précise aux niveaux national et régional de la situation agricole et alimentaire incluant une mise à jour des bilans céréaliers nationaux et une identification des zones vulnérables durant la prochaine période de soudure ;
- des recommandations sur les interventions nécessaires pour les administrations nationales, les ONG et les agences de coopération bilatéraux ou internationaux incluant une revue des opérations déjà engagées ;

A l'issue de la cérémonie d'ouverture, les participants ont mis en place un bureau et adopté l'ordre du jour des travaux.

Le bureau se présente comme suit :

Président : M. Mouhamed Moustapha OULD ABDI, Mauritanie;

Rapporteurs : MM DAN BAKOYE Daddy, Niger et Mamadou WANE, Sénégal.

I - DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en plénière avec comme support les communications faites par les délégués des Etats membres du Cilss et les résultats des missions conjointes CILSS-FEWS NET. Les présentations ont porté sur :

- la situation agricole et alimentaire des pays (résultats définitifs de l'enquête agricole, bilan cérééalier prévisionnel révisé, analyse de l'évolution des prix sur les marchés céréaliers et du bétail) ;
- l'évolution de la situation alimentaire dans les zones à risque alimentaire ;
- les résultats des missions conjointes CILSS-FEWS NET au Sénégal, en Mauritanie, en Gambie et au Cap Vert.

La rencontre a également discuté de la programmation des activités de suivi de la campagne agricole 2002/2003.

A l'issue des travaux, les participants sont parvenus aux principales conclusions et recommandations ci-dessous.

II- SITUATION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DANS LE SAHEL

- Résultats définitifs de la campagne agricole 2001/2002 :

La campagne agricole 2001/2002 s'est achevée en confirmant les espoirs qu'elle avait suscités en ses débuts, particulièrement au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Tchad, et au Sénégal. Les résultats définitifs des enquêtes agricoles ont été publiés au Burkina Faso, en Gambie, au Niger et au Sénégal comme l'année dernière. En Mauritanie, les résultats sur les productions de Diéri et de l'irrigué sont disponibles et le traitement des données est en cours pour les cultures du Walo et des Bas fond. Au Cap Vert et au Mali le traitement des données de collecte est en cours.

La Guinée Bissau et le Tchad n'ont pas pu exécuter l'enquête conformément à leur protocole, faute de moyens financiers.

Sur la base de ces résultats et sous réserve de confirmation des données prévisionnelles des autres pays et des productions de contre saison et de décrue, la production céréalière totale des pays du CILSS, données révisée en mars 2002, est estimée à 11 963 330 tonnes.

Avec une production de ce niveau, le Sahel connaît une hausse importante de sa production céréalière brute, aussi bien par rapport à l'an dernier (34,5%) que par rapport à la moyenne des cinq dernières années (23%).

- Bilan cérééalier prévisionnel 2001/2002 révisé :

La contribution de la production nette aux disponibilités céréalières est de 9 780 868 tonnes contre 7 215 500 tonnes l'an dernier, soit une hausse de 35,55%. Les stocks en début de campagne des paysans, des commerçants et des offices publics sont évalués à 597 477 tonnes, contre 713 800 tonnes de céréales l'an dernier à la même période. Les prévisions d'importation sont estimées à 1 819 051 tonnes.

Ainsi, les disponibilités totales prévisionnelles réactualisées en mars 2002 sont de 10 396 456 tonnes pour des besoins globaux de 11 878 919 tonnes (dont 11 088 869 tonnes pour la consommation humaine et 766 519 tonnes de stocks finaux). Ces stocks verront, probablement, leur niveau revu à la hausse, particulièrement au Burkina Faso, au Mali et au Tchad à cause de bonnes récoltes observées cette année.

Le Burkina Faso (485 508 tonnes), le Niger (254 459 tonnes) et le Mali (65 820 tonnes) dégagent des excédents. Dans ces pays, la situation globale est satisfaisante, mais des poches de déficit localisées existent.

Les pays déficitaires sont le Cap-Vert (25 057 tonnes), la Gambie (710 tonnes), la Guinée Bissau (21 082 tonnes), le Sénégal (160 390 tonnes), la Mauritanie (148 880 tonnes) et le Tchad (107 080 tonnes). La situation alimentaire dans ces pays dépendra essentiellement des apports extérieurs, et par conséquent du marché, mais aussi des actions en faveur des populations à faible revenu (aide alimentaire, ventes à prix modérés) pour assurer les disponibilités et l'équité dans l'accessibilité aux denrées alimentaires.

Il se dégage alors un excédent net régional de 336 588 tonnes, en tenant compte des importations (1 819 051 tonnes).

Toutefois la réunion a souligné la nécessité de disposer d'informations sur la production céréalière des pays côtiers limitrophes du Sahel (Ghana, Nigeria, Côte d'Ivoire) pour mieux apprécier les possibilités d'inter échanges.

- *Analyse de l'évolution des prix sur les marchés céréaliers et du bétail :*

Les différents exposés faits à ce sujet par les pays et le FEWS NET ont fait ressortir en 2002 des niveaux de prix assez élevés des céréales sèches, malgré les productions agricoles satisfaisantes issues de la campagne agricole 2001/02. Hormis quelques localités du Tchad, partout ailleurs, le prix moyen du mil en mars 2002 est resté nettement supérieur à la moyenne des cinq dernières années ainsi qu'à celui de 2001 au même moment. Au Mali, où la hausse est la plus remarquable, le prix moyen du mil à la consommation dans les capitales régionales, en mars 2002, est supérieur de 42% à celui de mars 2001 et de 46% à la moyenne 1997-2001.

Des débats qui s'en sont suivis et des éléments d'explications donnés, il ressort que loin de constituer une pénurie de produits céréaliers, cette situation de montée des prix peut s'expliquer par plusieurs facteurs, dont notamment:

- le niveau des prix déjà antérieurement élevé ;
- la faiblesse des stocks de report ;
- la reconstitution des stocks paysans et nationaux ;
- le paiement au comptant de la production du coton (Burkina, Mali, Niger) ;
- le besoin de maintien du pouvoir d'achat des producteurs face à la détérioration des termes de l'échange ;
- l'exportation de céréales au-delà du Sahel vers les pays côtiers.

S'agissant des marchés du bétail, les conditions générales d'élevage au Mali devraient rester normales, sauf faits exceptionnels jusqu'au mois de juin/juillet 2002. Les marchés à bétail sont correctement fournis et les prix pratiqués restent normaux pour la période. Les termes de l'échange chèvre/céréales (petit mil) sont moins favorables pour les éleveurs que ceux de l'année dernière et de la moyenne 97-2001, à cause de la hausse exceptionnelle du prix du mil.

Au Niger, l'analyse des mercuriales a fait ressortir que les transactions au mois de février ont été influencées par la fête de Tabaski. Ainsi, le prix du bétier a connu une hausse moyenne par rapport au mois de janvier de 10 à 15%, le prix du bouc est resté stationnaire tandis que le prix des gros ruminants a diminué de 9%. Par rapport à la même période de l'année 2001, les prix des animaux se sont améliorés de 5% pour le bétier, le taureau 7% tandis que le prix de la vache a chuté de 25%.

En conclusion, le bilan céréalier est excédentaire, toutefois, en raison de la tendance à la hausse des prix, les marchés céréaliers et à bétail, principaux baromètres du degré d'approvisionnement et d'accessibilité aux produits alimentaires, doivent faire l'objet d'un suivi plus renforcé cette année, afin de prévenir d'éventuelles crises.

III- EVALUATION DE LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS LES ZONES A RISQUE

Les différents exposés des pays et des résultats de la mission conjointe CILSS-FEWS NET ont fait ressortir la situation des zones à risque alimentaire et les causes à l'origine. Il s'agit notamment du retard dans l'installation des cultures, de la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, de l'arrêt brusque des précipitations (Mauritanie), des attaques parasitaires, des intempéries (pluies hors saison au Sénégal, en Mauritanie et en Gambie) et des glissements de terrain et ravinement (fortes pluies au Cap Vert).

Dans certains pays comme la Mauritanie, où le déficit céréalier a considérablement augmenté par rapport à l'année dernière, les zones vulnérables pourraient varier en nombre et en intensité sur le plan de la vulnérabilité alimentaire.

En ce qui concerne les méthodologies d'identification des zones à risque, de détermination de leur vulnérabilité et de l'estimation des besoins alimentaires des populations concernées, les interventions des acteurs (gouvernement, donateurs, populations, Ong, ...) ont affiché une hétérogénéité d'un pays à un autre ; l'implication de la société civile a été néanmoins relevée dans tous les pays.

Sur le plan alimentaire, en dépit du niveau assez élevé du prix observé sur les céréales sèches dans tous les pays, la situation alimentaire au Sahel n'est pas inquiétante actuellement. Cependant les mesures suivantes d'atténuation des crises alimentaires pouvant intervenir dans les zones (poches) à déficit céréalier ont été formulées par les différents dispositifs locaux de suivi de la sécurité alimentaire :

- Amélioration de l'accès aux céréales (Constitution de banques céréalières) ;
- Travaux à haute intensité de main-d'œuvre ;
- Vente à prix modéré des céréales ;
- Développement d'activités génératrices de revenus par les Gouvernements et les ONG ;
- Distribution gratuite de vivres dans les zones extrêmement vulnérables et/ou fortement inondées (Tchad, Mauritanie) ;
- Développement des cultures de contre-saison.

Analyse du phénomène des intempéries enregistrées au cours du mois de janvier 2002 en Gambie, en Mauritanie et au Sénégal.

Au cours du mois de janvier, du 9 au 11, des pluies diluviales hors saison, accompagnées de vent et de vagues de froid ont intéressé la partie nord du Sénégal et de la Gambie, et le sud-ouest de la Mauritanie. Ces intempéries ont été particulièrement importantes au Sénégal, dans l'ensemble des départements des régions de Saint-Louis et de Louga, et en Mauritanie dans les Wilaya du Trarza du Gorgol et du Brakna.

A titre d'exemple, durant ces trois jours, il est tombé au Sénégal : 79,90 mm de pluie à Richard-Toll, 65,20 mm à Saint-Louis, 115 mm à Podor et 30,50 mm à Matam ; en Mauritanie : 107,8 mm à Lexeiba, 69,5 mm à Bababe et 68,1 mm à Dar El Barka ; et en Gambie : Banjul 19,7 mm, Yundum 12,6 mm, Jambanjel 21,3 mm, et Kéréwan 13,3 mm. Au Cap-Vert, le phénomène s'est produit en novembre 2001 et a intéressé les îles de Fogo et Santiago.

Le Sahel dans sa globalité a l'habitude de connaître par le passé, pendant cette période, de faibles quantités de pluie sous forme de traces. Cependant de mémoire d'homme, jamais on n'avait connu des quantités importantes qui, dans certaines localités (Podor au Sénégal), représentent plus de la moitié du cumul annuel observé en saison normale. Par ailleurs, suite à ces pluies, il a été enregistré une baisse rapide des températures qui ont atteint par endroits les 10°C pendant les 3 jours contre 30 à 35°C et même plus habituellement.

Ces intempéries ont occasionné **d'énormes pertes en vie humaine** (une trentaine de personnes au Sénégal, une vingtaine en Mauritanie et quelques cas de suicide d'éleveurs), **de récoltes en cours ou stockées** (Sénégal : 581 ha de cultures, 1 537 tonnes de paddy ; Mauritanie : pertes après récoltes de 25 %, dégâts sur culture de riz ; Gambie : 4 000 tonnes de récoltes détruites et dégâts sur arachide stockée), **sur le cheptel** (Sénégal : plus de 470 000 têtes ; Mauritanie : environ 1500 têtes), et d'habitats.

En ce qui concerne le Cap-Vert, des pertes sur les infrastructures de communication et de production (puits, périmètres aménagés) ont été constatées.

Des mesures d'urgence ont été développées pour assister les populations sinistrées.

Au Sénégal, les Autorités ont réagi avec promptitude à la situation en déclenchant le Plan ORSEC¹. En urgence, le Gouvernement a envoyé 320 tonnes de riz dans les zones affectées et a débloqué un montant de 450 millions de FCFA. Des actions de sensibilisation auprès de la Société Civile et des Partenaires ont été engagées pour venir en aide aux familles sinistrées. Il faut noter la réaction des partenaires bilatéraux. Le programme d'urgence est estimé à environ 9 milliards de FCFA. Un programme d'appui au développement de l'élevage, qui a déjà reçu une contribution de la BAD, va incessamment être mis en œuvre.

En Mauritanie, on a observé une action timide des partenaires. Seul le Gouvernement à travers le CSA, le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et l'Insertion, et le PAM ont réagi à la situation.

¹ ORSEC : Plan d'Organisation de Secours d'urgence.

Au Cap-Vert, la nature structurelle de la situation alimentaire fait que la question reste toujours à l'étude par les Partenaires. Présentement le Gouvernement fait face à des difficultés budgétaires, ce qui réduit ses possibilités en terme de création d'emplois temporaires à haute intensité de main d'œuvre pour faire face à cette situation de crise.

Il faut signaler qu'en outre, au sein de ces Etats, les actions de solidarité qui ont beaucoup contribué à l'atténuation chez les sinistrés : hébergement de familles par d'autres ménages, partage des repas et reconstruction des maisons détruites par la communauté locale.

IV - PROGRAMMATION DES ACTIVITES DE SUIVI DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2002/2003

Le PREGEC et le Centre Régional Agrhyemet (CRA) ont informé les participants de la rencontre sur le contenu du programme de suivi :

- mission d'évaluation/programmation des activités dans le cadre du suivi agro-météorologique au courant du mois d'avril 2002;
- réunion restreinte des dispositifs régionaux d'information sur la sécurité alimentaire au courant de Juin 2002. Cette rencontre pourrait être élargie aux dispositifs nationaux d'information ;
- rencontre sur le suivi de la situation agricole et alimentaire au cours de l'hivernage, en septembre 2002 ;
- missions d'évaluation des récoltes CILSS / FAO dans les pays en Octobre 2002 ;
- réunion de concertation technique sur l'évaluation des récoltes au courant du mois de Novembre 2002.

V - RECOMMANDATIONS

A l'issue des présentations suivies de débats très riches, la rencontre a fait les recommandations suivantes :

- Considérant l'absence encore d'enquête agricole dans certains pays ;
- Considérant les retards enregistrés dans la publication des résultats définitifs de la campagne agricole ;
- Considérant le manque d'analyse approfondie sur l'évolution des prix et des flux transfrontaliers ;

Les participants recommandent :

Aux Etats :

- le respect des engagements concernant l'internalisation des activités du diagnostic permanent (DIAPER), en assurant le financement de l'enquête agricole ;

- le renforcement des capacités des dispositifs nationaux, en vue du traitement rapide et la production d'informations autres que celles de l'enquête agricole classique.

Au CILSS :

- de favoriser et de développer un SIM régional, notamment sur les flux transfrontaliers ;
- d'accompagner les pays dans l'élaboration à temps du bilan céréalier.

A la fin de la rencontre les participants ont adressé à Son Excellence Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed TAYA, Président de la République islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au peuple mauritaniens une motion de remerciement pour l'accueil chaleureux et cordial qui leur a été réservé. Ils ont également adressé une motion de compassion aux peuples des pays sinistrés de Gambie, Mauritanie et Sénégal, suite aux pluies hors saisons enregistrées en janvier 2002 et une motion de reconnaissance à Monsieur Rod KITE, USAID bureau régional Afrique de l'Ouest Officer et à Monsieur Thierry Thuriet, coordonnateur de la Mission Française de Coopération à Ouagadougou.

Fait à Nouakchott, le 26 mars 2002

La Rencontre régionale

**MOTION DE REMERCIEMENT A SON EXCELLENCE MONSIEUR MAAOUYA OULD
SID'AHMED TAYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, AU
GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE MAURITANIENS**

Les participants à la rencontre régionale sur le suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel pour la campagne 2001 - 2002, tenue à Nouakchott du 24 au 26 Mars 2002 :

Adressent leurs vifs et sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au Peuple Mauritanien pour l'accueil fraternel, enthousiaste et pour toutes les commodités mises à leur disposition durant leur séjour à Nouakchott.

Fait à Nouakchott, le 26 Mars 2002

LES PARTICIPANTS

**MOTION DE RECONNAISSANCE A MONSIEUR ROD KITE, USAID BUREAU REGIONAL
AFRIQUE DE L'OUEST OFFICER, ET MONSIEUR THIERRY THURRIET,
COORDONNATEUR DE LA MISSION FRANÇAISE REGIONALE D'APPUI AU CILSS.**

Les participants à la rencontre régionale sur le suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel pour la campagne 2001/2002, réunis à Nouakchott du 24 au 26 mars 2002,

Ayant appris le départ imminent à la retraite de M. Rod Kite, USAID Bureau Régional Afrique de l'Ouest Officer, et la fin du mandat de M. Thierry Thurriet Coordonnateur de la Mission Française Régionale d'Appui au CILSS,

Adressent à M. Rod Kite et à M. Thierry Thurriet leurs sincères remerciements et leurs reconnaissances pour leur participation active et leur soutien constant au dispositif CILSS de suivi renforcé de la situation agricole et alimentaire au Sahel.

Fait à Nouakchott, le 26 mars 2002

LES PARTICIPANTS

MOTION DE COMPASSION AUX POPULATIONS DES PAYS SINISTRES DE GAMBIE,
MAURITANIE ET SENEGAL, SUITE AUX PLUIES HORS SAISONS ENREGISTREES DU 9
AU 11 JANVIER 2002

Les participants à la rencontre régionale sur le suivi de la situation agricole et alimentaire au Sahel pour la campagne 2001/2002, réunis à Nouakchott du 24 au 26 mars 2002,

Présentent leurs compassions aux peuples des pays sinistrés de Gambie, Mauritanie et Sénégal suite aux pluies hors saisons enregistrées du 9 au 11 janvier 2002,

Lancent un appel à la Communauté internationale pour qu'elle leur vienne en aide.

Fait à Nouakchott, le 26 mars 2002

La rencontre régionale.

Liste des participants

Rencontre Régionale sur le Suivi de la Situation Agricole et Alimentaire dans le Sahel
Nouakchott / Mauritanie, du 24 au 26 Mars 2002

Nom et Prénoms	Organisation / Service	Institut / Pays	Téléphone	Fax	Boîte Postale	Email
Konaté Amadou Mactar O/ Khouna Med El Hacen Isselmou O/ Cheikh	CTLSS / PMPSSA/PREGEC PREDAS / CILSS / RIM Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	Burkina-Faso Mauritanie Mauritanie	(226) 37 41 25 / 26 6 47 11 32 5 29 53 67	(226) 37 41 30 5 25 07 47 5 25 69 95	03 BP 7049 Ouaga 03 171 377	Cilss @fasonet.bf Ould Khouna@caramail.com osa@mauritel.mr
Audroing Michel	MDRE	Mauritanie				Michel.audroing@toptechnology.mr
Camara Fodié Med Abdellahi O/ Med	Conseiller Technique / MDRE Service Agriculture / DÉA	Mauritanie Mauritanie	5 25 74 75 5 25 78 79 / 5 25 79	5 25 74 75 5 25 78 79	366 180	Graf@opt.mr
Moloud Vignaroli Patrizio	CeSTIA / AP3A Centre Agrhymet	Italie	0039/055/30 14 22 89	0039/055/30 14 22 55	Via CAPRONI 8-50145 FIRENZE (Italie)	Vignaroli@iata.fri.cnr.it
Diallo Mary	Système d'Alerte Précoce (SAP)	Mali	21 27 28 / 74 35 03	21 27 28	2660 Bamako	Sap@mulinet.ml
Camara Bandiougou	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural	Mali	22 28 77 / 22 48 11	22 85 49	1098 Bamako	Dnam2@mulinet.ml
Simo Catherine	CILSS / INSAH	Mali	223 22 09 18		84 Bamako	Simo@prisas.insah.ml
Ngarassemata Ngaorndjam	Animation Relais PREGEC/DPA	Tchad	51 60 32 / 29 86 29	51 67 60	1059 N'Djamena	ma_dpa@intnet.ml conacis@intnet.td
Dan Bakoye Daddy	Service des Statistiques Agricoles	Niger	72 27 75 / 75 23 35	72 27 75	323	d.bakoye@nomade.fr
Moungabé Lotard Abdou Danguiwa	Ministère Agriculture SAP / GC Cabinet Premier Ministre	Tchad Niger	(00235) 52 39 54 73 32 75 / 72 39 53 27 69	51 67 60 72 34 56 / 72 893	441	Conacis@intnet.td SAP@intnet.ne
Oliveira Jorge	TMG / USAID	Mali	223 / 23 53 39	223 / 23 53 39	BP E 3670 Bamako - Mali	joliveira@afribone.net.ml
Washburn Ryan Kite Rod	USAID / WARP USAID / WARP	Mali Mali	(223) 23 68 28 (223) 23 68 28	(223) 22 39 33 (223) 22 39 33	34 Bamako - Mali 34 Bamako - Mali	Rwashburn@usaid.gov kite@USAID.GOV

Mamadou Diarra	Direction Formation et Vulgarisation (DRFV)	Recherche, Recherche, Mauritanie	5 25 07 22	5 25 07 22	175	S/c CNERV- 5 25 28 03
Sidibé Brahma	CILSS / Agrhymet	Niger	(227) 73 31 16	(227) 73 24 35	11011	Brahima@sahel.agrhymet.ne Apni@sahel.agrhymet.ne
Sacko Bakary Zeini O/ Sidi Mohamed	CILSS / AGRHYMET DPSE	Niger Mauritanie	(227) 73 31 16 5 25 24 03	-	11011 180	Bsacko@sahel.agrhymet.ne -
Farouk Maman Oumar	CILSS / Expert en Communication	en Burkina-Faso	(226) 37 41 25 / 26	(226) 37 41 32	03 BP 7049 Ouaga	cilss@fasonet.bf / Farouk 128@hotmail.com
Mbodj Yamar	SE/CILSS/Conseiller Sécurité Alimentaire	en Burkina-Faso	(226) 37 41 25 / 26	(226) 37 41 32	03 BP 7049 Ouaga 03	cilss@fasonet.bf
Djaby Bakary Ould Sidi Cheikh El Mahfoudh	Centre Régional Agrhymet PGRNP	Niger Mauritanie	(227) 73 31 16 5 25 32 92	(227) 73 24 35 5 25 32 98	11011 Niamey - Niger 5020	djaby@sahel.agrhymet.ne Mahfoudh 3@yahoo.fr
Sow Salif Sy Hamady Samba	FEWS NET FEWS NET / Mauritanie	Sahel Mauritanie	(223) 29 94 60 5 25 39 18	(223) 29 94 60 5 25 39 18	34 / USAID 222	ssow@FEWS.NET hsy@fews.net
Maiga Mouslim Abdoulaye	Commission UEMOA	Burkina-Faso	(226) 31 88 73 / 76	(226) 31 88 72	543	mouslim.maiga@uemoa.int
Zoungrana Bernadin	Tallida Ministère de l'Agriculture / DEP / Service des Statistiques Agricoles	Burkina-Faso	32 45 77	30 54 86	7010	
Savadogo Boukary	CT / CCI / DEP - AGRI	Burkina-Faso	(226) 32 45 79	30 54 86	7010 Ouagadougou	-
Wane Mamadou	Direction de l'Analyse, de Prévision et des Statistiques / Ministère Agriculture et Elevage	Sénégal	823 42 16 / 821 29 48 / 821 08 53	823 75 96 / 821 08 53	4005	Spsar@telecomplus.sn / dapsi@sentoo.sn
Faye Mamadou	Direction de l'Agriculture / Division des Productions Vivrières	Sénégal	823 86 05	(221) 822 55 41	BP 486 Dakar	Dir.agri@sentoo.sn
Lopes Ildo Afonso	Division des Statistiques Agricoles	Guinée-Bissau	(245) 20 12 00	(245) 20 53 80	BP 71 BISSAU	-

Bossy José	Bureau de Planification pour la Sécurité Alimentaire (BPSA) Secrétariat d'Etat au Plan, CILSS	Guinée-Bissau Burkina-Faso	20 48 47 / 20 53 80 00226 37 41 25 / 26	20 53 80 00226 37 41 32	BP 6 BISSAU 03 BP 7049 Ouaga 03	
Sorgho Nobila	Department of Planning for Agriculture, DOSA CONACILSS / MAE	Gambia Sénégal	220 - 22 87 52 / 94 14 17 / 91 78 14 (221) 821 24 61	220 - 22 48 51 (221) 823 60 30	P.O Box 2710, Serrekunda, Gambia (221) 823 60 30	Sorghonobila@yahoo.fr bombeh@hotmail.com Conacils@sentoo.sn
Njie Martataou	DOP / DOSA	The Gambia	(220) 22 52 10 (220) 96 32 61	(220) 22 48 51	P.O Box 2710, Serrekunda, Gambia	
Diedhiou Abdoul Aziz	Consultant FAO / MDRE MIFRAC	Mauritanie France / Burkina-Faso	- (226) 31 05 77	- (226) 31 11 42	665 NKTTT / FAO - 01 B.P 72 Ouaga -	Mzehraoui@voila.fr MIFRAC@CENETRIN.BF
Jallow Yaya Hassan	O/ Protection du Palmier Dattier H'Meide	Mauritanie	5 25 05 58	5 25 05 58	-	-
Zehraoui Mohamed Thuriel Thierry	ONG Déshérités des pays du Sahel Statistiques Agricole	Pays du Sahel (Paris)	6 33 53 93	00222 5 25 12 1043		Abds@hiarid.mr
Mohamed Ould Kerkoub	Chef Personnel DAF / MDRE	Mauritanie	6 42 26 09	-		MOUKHYAR@toptechnology.mr
Tourad Ould Moukhayar	Diagne Alioune	Mauritanie	6 33 90 17	-	-	-
Mohamed Vall Ould Yarba	Agrométéorologie/Direction Elevage et Agriculture	Mauritanie	5 29 08 09	5 25 79 78	-	Ssp@toptechnology.mr
Dr Daffa Adama	DPSE / MDRE	Mauritanie	5 25 24 03	-	5054	Daffadam.@yahoo.fr
Ahmed Zejdane Mohamed Mahmoud	O/ MDRE / Projet Oasis	Mauritanie	6 31 17 54	-	2911	Azeidane@hotmail.com

Ould Zein Mohameden	CSA	Mauritanie	5 29 53 66 / 6 30 30 01	5 25 69 95	377	GLM22001@yahoo.fr
Barry Inussa	Ministère de l'Agriculture et pêches	Cap-Vert	(238) 61 85 39/61 57 16	(238) 61 13 01	115	-
Spencer Carvalho Paula	Ana Direction des Services Sécurité Alimentaire / MAP	Cap-Vert	(238) 61 82 07	(238) 61 82 07	115	dssamap@cvttelecom.cy
Mohamed Moustapha O/ Abdi	Directeur Adjoint / DPSE - MDRE	Mauritanie	5 25 24 03	-	5054	Idabdi@yahoo.fr
Ouedraogo Benoît	Coopération Canadienne, Burkina-Faso	Burkina-Faso	(00226) 25 07 61	-	01 BP 865 Ouaga	benoit-ouedraogo@hotmail.com
Ahmed Salem Ahmed	Ould CT / MDRE / CONACILSS / Mauritanie	Mauritanie	5 25 80 04 6 30 14 82	5 25 80 04	366	-
Nana Ramata	CILSS / SE / CDG	Burkina-Faso	(00223) 37 41 25 / 26	37 41 32	03 BP 7049 Ouaga 03	cilss@fasonet.bf